

Réf. sony
Envoi par courriel

Lausanne, le 8 novembre 2019

Subvention pour les activités des Commissions des Athlètes des CNO

Mesdames, Messieurs les Présidents et Secrétaires généraux,

Le Forum international des athlètes du CIO s'est tenu en avril 2019 à Lausanne avec la participation de plus de 350 athlètes de tous les continents. Après deux jours de discussions fructueuses, neuf recommandations concrètes ont été soumises à la commission exécutive du CIO, notamment "Accroître le soutien financier direct aux Commissions des Athlètes des CNO et des associations continentales."

À la suite de l'approbation des recommandations du Forum par la commission exécutive du CIO en juin 2019, la commission de la Solidarité Olympique a été chargée de trouver des moyens de mettre en œuvre cette recommandation en particulier. Ainsi, durant sa réunion du 16 octobre 2019 à Doha, la commission de la Solidarité Olympique a approuvé la création d'un nouveau programme mondial pour les CNO dans le cadre de son plan 2021-2024, programme intitulé **Subvention pour les activités des Commissions des Athlètes des CNO**.

Cette aide consistera en une subvention annuelle de USD 10 000 mise à la disposition de chaque CNO pour les activités de sa Commission des Athlètes afin de réaliser les objectifs suivants :

- Apporter un soutien aux CNO qui n'ont pas de Commission des Athlètes afin qu'ils puissent en créer une ;
- Financer les activités proposées par des Commissions des Athlètes actives.

En prélude au lancement du plan 2021-2024 de la Solidarité Olympique, et pour donner immédiatement l'occasion aux CNO de mettre en œuvre cette recommandation, la commission de la Solidarité Olympique a annoncé que ce financement serait proposé aux CNO dès l'année 2020. En conséquence, nous avons le plaisir de vous confirmer qu'un budget maximum de USD 10 000 sera mis à la disposition de votre CNO dès janvier 2020. Les CNO devront soumettre leur demande à la Solidarité Olympique au nom de leur Commission des Athlètes.

Les procédures administratives et financières de la Solidarité Olympique s'appliqueront à cette subvention. Vous trouverez ci-joint les directives du programme ainsi que les formulaires de demande et de rapport pour 2020.

Dans l'attente de recevoir votre demande pour 2020, l'Unité Athlètes de la Solidarité Olympique est à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous auriez besoin.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents et Secrétaires généraux, mes salutations distinguées.



James Macleod
Directeur de la Solidarité Olympique et des relations CNO

cc:
- Commission des Athlètes du CIO
- Département des sports du CIO